

Ile-de-France faits et chiffres

La population légale⁽¹⁾ de l'Ile-de-France 11 852 851 habitants au 1^{er} janvier 2011

Marie-Christine Abboudi,
Catherine Basselier
(Service statistique)

Population

Les populations légales de toutes les collectivités territoriales et circonscriptions administratives françaises ont été publiées au Journal Officiel. Elles prennent effet au 1^{er} janvier 2014 (☛ Définitions). Elles se réfèrent au 1^{er} janvier 2011 et se substituent à celles relatives au 1^{er} janvier 2010 publiées l'an dernier. Ces populations légales sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci, comme par

exemple l'organisation des élections municipales des 23 et 30 mars 2014 (☛ Les élections municipales de 2014).

Au 1^{er} janvier 2011, l'Ile-de-France compte 11 852 851 habitants. Depuis le 1^{er} janvier 2006, année de référence de la première diffusion des chiffres des populations légales selon la nouvelle méthode de recensement, la population francilienne a augmenté d'un peu plus de 320 000 habitants, soit 0,5 % en moyenne chaque année ①. Elle croît au

☛ Définitions

Le terme générique de population légale regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part ainsi que sa population totale, qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont utilisées comme référence dans environ 350 textes, législatifs ou réglementaires, qui touchent à divers aspects de la vie des communes, des entreprises ou des citoyens. Conformément à la loi du 27 février 2002, les populations légales sont publiées tous les ans.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Sont également comptées des personnes « hors ménages ordinaires » : les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, celles sans abri et celles résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune. La population municipale correspond à une population sans double compte : chaque personne vivant en France est comptée dans la population municipale d'une commune et d'une seule. Les chiffres de population municipale de différentes communes peuvent donc être agrégés pour obtenir des données de population sur des zonages géographiques plus grands.

① Six Franciliens sur dix vivent à Paris et en petite couronne

	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2006	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2011	Variation annuelle moyenne 2006-2011 (en %)
Paris	2 181 371	2 249 975	0,6
Hauts-de-Seine	1 536 100	1 581 628	0,6
Seine-Saint-Denis	1 491 970	1 529 928	0,5
Val-de-Marne	1 298 340	1 333 702	0,5
Petite couronne	4 326 410	4 445 258	0,5
Seine-et-Marne	1 273 488	1 338 427	1,0
Yvelines	1 395 804	1 413 635	0,3
Essonne	1 198 273	1 225 191	0,4
Val-d'Oise	1 157 052	1 180 365	0,4
Grande couronne	5 024 617	5 157 618	0,5
Ile-de-France	11 532 398	11 852 851	0,5
France	63 186 117	64 933 400	0,5

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2011 (France hors Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy)

⁽¹⁾ Il s'agit ici de la population municipale.

② Evolution de la population francilienne par taille de commune entre 2006 et 2011

	Nombre* de communes en 2006	Population municipale		Répartition de la population en 2011 (en %)	Variation annuelle moyenne 2006-2011 (en %)
		2006	2011		
Moins de 10 000 habitants	1 036	1 871 589	1 944 956	17	0,8
dont :					
moins de 1 000 habitants	587	288 380	300 898	3	0,9
de 1 000 à 4 999 habitants	338	798 243	831 738	7	0,8
de 5 000 à 9 999 habitants	111	784 966	812 320	7	0,7
10 000 habitants ou plus	245	9 660 809	9 907 895	83	0,5
dont :					
de 10 000 à 19 999 habitants	86	1 290 376	1 322 528	11	0,5
de 20 000 à 49 999 habitants	121	3 624 176	3 707 050	31	0,5
de 50 000 à 99 999 habitants	34	2 250 365	2 304 772	19	0,5
100 000 ou plus	4	2 495 892	2 573 545	22	0,6
Ensemble	1 281	11 532 398	11 852 851	100	0,5

* La répartition du nombre de communes est celle de 2006 ; depuis lors, plusieurs communes ont changé de tranche.

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2011

même rythme que la population française. Les 1 281 communes franciliennes accueillent 18 % du total national.

Evolution contrastées en grande couronne

Entre 2006 et 2011, la population de la capitale a une progression moyenne de 0,6 % par an, un peu supérieure à celles de la petite couronne et de la grande couronne. En petite couronne, l'évolution moyenne de population est très homogène entre départements. En 2011, Paris et la petite couronne représentent 56 % de la population francilienne. En grande couronne, les évolutions sont très contrastées. La Seine-et-Marne participe fortement à la croissance des départements de la grande couronne, avec un taux de croissance moyen annuel de 1,0 %. Les autres départements ont des progressions moindres, allant de 0,3 % à 0,4 % par an.

③ Les 17 communes de plus de 70 000 habitants en Ile-de-France en 2011

Département	Commune	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2011	Part cumulée dans la population municipale de la région (en %)	Variation annuelle moyenne 2006-2011 (en %)
Paris	Paris	2 249 975	19	0,6
Hauts-de-Seine	Boulogne-Billancourt	116 220	20	1,1
Seine-Saint-Denis	Saint-Denis	107 762	21	1,9
Val-d'Oise	Argenteuil	104 282	22	0,3
Seine-Saint-Denis	Montreuil	103 068	23	0,3
Val-de-Marne	Créteil	90 528	23	0,4
Hauts-de-Seine	Nanterre	89 476	24	0,3
Hauts-de-Seine	Courbevoie	88 530	25	1,0
Val-de-Marne	Vitry-sur-Seine	86 375	26	0,8
Yvelines	Versailles	86 307	26	-0,3
Hauts-de-Seine	Colombes	85 102	27	0,7
Hauts-de-Seine	Asnières-sur-Seine	83 376	28	0,2
Seine-Saint-Denis	Aulnay-sous-Bois	81 880	28	0,1
Hauts-de-Seine	Rueil-Malmaison	79 855	29	0,6
Seine-Saint-Denis	Aubervilliers	75 800	30	0,2
Val-de-Marne	Champigny-sur-Marne	75 598	30	0,6
Val-de-Marne	Saint-Maur-des-Fossés	74 818	31	-0,1

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2011

La croissance démographique est plus forte dans les petites communes

A l'exception des communes de 100 000 habitants ou plus, plus la commune est petite, plus son rythme de croissance est élevé. Les communes de moins de 10 000 habitants progressent de 0,8 % en moyenne par an entre 2006 et 2011, plus rapidement que celles de 10 000 habitants ou plus (+ 0,5 % par an) ②. Les communes les plus petites, de moins de 1 000 habitants, ont la croissance la plus dynamique avec + 0,9 % par an. Parmi les grandes communes, seules les plus grandes, de 100 000 habitants ou plus, connaissent une croissance plus forte que la moyenne régionale (+ 0,6 %).

La population francilienne est particulièrement concentrée dans les grandes communes. Ainsi, les 245 communes de 10 000 habitants ou plus en 2006 regroupent 83 % des habitants d'Ile-de-France en 2011.

④a Contribution massive de Paris à la croissance démographique de la région depuis 2006

	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2006	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2011	Gain de population	Contribution à la croissance démographique francilienne (en %)
Paris	2 181 371	2 249 975	68 604	21,4
Ile-de-France hors Paris	9 351 027	9 602 876	251 849	78,6
Ile-de-France	11 532 398	11 852 851	320 453	100,0

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2011

Au total en 2011, près d'un Francilien sur trois réside dans une commune de plus de 70 000 habitants ③. Paris regroupe à elle seule 19 % de la population régionale ; si on lui adjoint les quatre autres communes de 100 000 habitants ou plus, l'ensemble concentre 23 % de la population de la région en 2011.

4b Les quatorze communes contribuant le plus à la croissance francilienne hors Paris

	Population municipale 1 ^{er} janvier 2006	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2011	Gain de population	Contribution à la croissance démographique francilienne hors Paris (en %)
Saint-Denis	97 875	107 762	9 887	3,9
Bussy-Saint-Georges	18 772	25 135	6 363	2,5
Boulogne-Billancourt	110 251	116 220	5 969	2,4
Villejuif	50 571	55 923	5 352	2,1
Choisy-le-Roi	36 198	41 355	5 157	2,0
Saint-Ouen	42 950	47 783	4 833	1,9
Le Plessis-Robinson	23 312	28 113	4 801	1,9
Chelles	48 616	52 817	4 201	1,7
Courbevoie	84 415	88 530	4 115	1,6
Savigny-le-Temple	25 130	29 074	3 944	1,6
Issy-les-Moulineaux	61 471	65 326	3 855	1,5
Montevrain	5 208	8 950	3 742	1,5
Montrouge	45 178	48 710	3 532	1,4
Vitry-sur-Seine	82 902	86 375	3 473	1,4
Ensemble des 14 communes*	732 849	802 073	69 224	27,5

* Les communes les plus contributives.

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2011

Les élections municipales de 2014

L'article R25-1 du code électoral prévoit que « le chiffre de population auquel il convient de se référer en matière électorale est le dernier chiffre de population municipale authentifié avant l'élection ».

Pour les élections de 2014, les chiffres officiels de population municipale de 2011, permettront donc de déterminer pour les élections municipales :

- les modalités de dépenses de campagne :

- communes de 9 000 habitants ou plus : création d'un compte de campagne (suivi des recettes et dépenses, mandataire financier, plafonnement des dépenses) ;
- communes de moins de 9 000 habitants : pas de compte de campagne.

- le nombre de conseillers municipaux à élire qui est variable selon la taille de la commune.

- le mode de scrutin :

- communes de moins de 1 000 habitants : scrutin majoritaire plurinominal à deux tours (modification possible de la liste, panachage, ajout ou suppression de nom) ;
- communes de 1 000 habitants ou plus : scrutin proportionnel de liste à deux tours (aucune modification possible de la liste).

Ainsi, en Ile-de-France, un scrutin de liste à deux tours sera mis en œuvre, pour les élections de mars 2014, dans les 713 communes de 1 000 habitants ou plus de 2011. Ces communes représentent 97,6 % de Franciliens.

Pour plus de la moitié des communes franciliennes, un scrutin de liste à deux tours

	Nombre de communes en 2011	Population municipale en 2011
Seuil impactant le mode de scrutin		
Moins de 1 000 habitants : scrutin majoritaire avec panachage	568	280 542
1 000 habitants ou plus: scrutin de liste à deux tours	713	11 572 309

Source : Insee, recensement de la population 2011

Sources et méthode

Les données de population au 1^{er} janvier 2011 correspondent aux résultats définitifs issus des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2009 à 2013. La méthode de recensement en vigueur depuis 2004 substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit à neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement de façon exhaustive, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles un échantillon de 40 % des logements est enquêté au cours d'un cycle quinquennal (8 % par an dans chaque commune). Pour la première fois, cette année, il est possible de mesurer les évolutions des populations, au niveau communal, par rapport à 2006 et non plus depuis 1999, date de référence jusqu'à présent.

Paris contribue fortement à la croissance démographique de la région

Paris a gagné 68 600 habitants entre 2006 et 2011 et représente plus de 21 % de la croissance régionale 4a.

Hors Paris, les 14 communes les plus contributives représentent 27,5 % de la croissance de la population francilienne hors Paris, avec un gain de population de 69 220 habitants 4b. Dix d'entre elles se situent dans la petite couronne. En particulier, la ville de Saint-Denis a rejoint les quatre autres communes de 100 000 habitants ou plus entre 2006 et 2011. Avec une croissance annuelle moyenne de 1,9 %, elle est la deuxième ville qui contribue le plus à la croissance démographique de la région sur cette période. Les quatre autres communes (Bussy-Saint-Georges, Chelles, Savigny-le-Temple, Montevrain), en grande couronne, sont toutes seine-et-marnaises, illustrant le dynamisme démographique du département.

Pour en savoir plus

Le recensement de la population, site internet de l'Insee : www.insee.fr